

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Kenopure

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0027740-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0027740-0005

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Kenopro Lactic
HCP Foam Concentrate
Kenopro Lactic
Reconet+
Kenopure
MIROX Pre Lac
Milchsäure Pre
Milchsäure Pref
Lactocid Pre
Milcho Pre
Preactive
Precoop
Lactipré
Prelacti
Prelak
Power Prep
Multicleaner
Kenopure Strong
Semex Pre
MEPA Pure
MEPA Foam
Eco Lac Foam

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	CID LINES NV
Adresse	Waterpoortstraat 2 8900 Ieper Belgique

Numéro de l'autorisation

EU-0027740-0000 1-5

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

EU-0027740-0005

Date de l'autorisation

01/09/2022

Date d'expiration de l'autorisation

31/08/2032

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

CID LINES NV

Adresse du fabricant

Waterpoortstraat 2 8900 Ieper Belgique

Emplacement des sites de fabrication

Waterpoortstraat 2 8900 Ieper Belgique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active

1322 - Acide L-(+)-lactique

Nom du fabricant

Purac Biochem bv

Adresse du fabricant

Arkelsedijk 46 4206 Gorinchem Pays-Bas

Emplacement des sites de fabrication

Arkelsedijk 46 4206 Gorinchem Pays-Bas

Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Jungbunzlauer S.A.
Adresse du fabricant	Z.I. et Portuaire, B.P. 32 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	Z.I. et Portuaire, B.P. 32 67390 Marckolsheim France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		Substance active	79-33-4	201-196-2	8
Laurylsulfate de sodium	Acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium	Substance non active	85586-07-8	287-809-4	0
Lauryl éther sulfate de sodium	Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Substance non active	68891-38-3	500-234-8	8,4
Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	Substance non active	97489-15-1	307-055-2	2,25
Glucoside d'alkyle en C6	D-glucoside d'hexyle	Substance non active	54549-24-5	259-217-6	0
Isopropanol	Propan-2-ol	Substance non active	67-63-0	200-661-7	0
Acide méthanesulfonique	Acide méthanesulfonique	Substance non active	75-75-2	200-898-6	0
Acide sulfurique	Acide sulfurique	Substance non active	7664-93-9	231-639-5	0
Butyldiglycol	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	0

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des trayons avant la traite

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Non pertinent

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: autre : bactéries
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: autre: levure
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Domaine vétérinaire Désinfection des trayons avant la traite avec un produit concentré (à diluer avant la procédure de désinfection), sans nettoyage préalable

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Par trempage, par pulvérisation avec un pulvérisateur ou une installation de pulvérisation et par essuyage avec une serviette
Description détaillée:

Par trempage
Par pulvérisation avec un pulvérisateur ou une installation de pulvérisation
Par essuyage avec une serviette imbibée de produit dilué

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 5 à 15 ml
Dilution (%): 40 %
Nombre et fréquence des applications:

Actif contre les bactéries et les levures :
Dilution : 40 %

Le produit doit être dilué dans de l'eau potable à température ambiante.
En une minute de temps de contact

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 220 l, 600 l, 1000 l, 1100 l
1 kg, 5 kg, 10 kg, 20 kg, 25 kg, 30 kg, 60 kg, 200 kg, 220 kg, 600 kg, 1000 kg, 1100 kg
PE-HD (polyéthylène haute densité)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Taux d'application :

Dilution : 40 % (avec 3,2 % d'AL) – Le produit doit être dilué dans de l'eau potable à température ambiante.

- 5 ml par vache par application en cas de trempage
- 7,5 ml par vache par application en cas de pulvérisation avec un pulvérisateur
- 15 ml par vache par application en cas de pulvérisation avec une installation de pulvérisation
- En cas d'essuyage avec une serviette : préparer une solution fonctionnelle de 10 l pour 25 serviettes.
Utiliser une serviette par vache.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 5

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 5

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 5

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 5

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Lavage/désinfection de la peau intacte (du pis des vaches laitières et de boucherie avant le vêlage et des mamelles des truies avant la mise bas)

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non pertinent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre : bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: autre: levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Domaine vétérinaire
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: /
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 5 à 20 ml Dilution (%): 40 % Nombre et fréquence des applications: Actif contre les bactéries et les levures : Dilution : 40 % Le produit doit être dilué dans de l'eau potable à température ambiante. En une minute de temps de contact 1) pis de vaches laitières et de boucherie avant le vêlage : 5 ml (1 pulvérisation) sur chaque trayon 2) mamelles de truies avant la mise bas : 20 ml Maintenir les animaux debout sur un sol propre pendant au moins cinq minutes.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 220 l, 600 l, 1000 l, 1100 l 1 kg, 5 kg, 10 kg, 20 kg, 25 kg, 30 kg, 60 kg, 200 kg, 220 kg, 600 kg, 1000 kg, 1100 kg PE-HD (polyéthylène haute densité)

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 5

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 5

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 5

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 5

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 5

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les instructions d'utilisation spécifiques

5.2. Mesures de gestion des risques

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement le 112/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

EN CAS D'INGESTION : rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver immédiatement et abondamment à l'eau. Ensuite, enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer à rincer la peau à l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INHALATION : en cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

L'emballage et son contenu doivent être éliminés en tant que déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur des déchets. Ne pas jeter de déchets dans les égouts et les cours d'eau. Éliminer en toute sécurité conformément aux réglementations locales/nationales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

La durée de conservation des produits est de deux ans.

6. Autres informations

/